

Mount : que conformément au désir des anciens membres, tous les confrères dont les noms ont été rayés de la liste de la Société pour non paiement de leurs contributions, soient réintégrés pourvu qu'ils s'acquittent de tous leurs arrérages d'ici au 1er Août prochain et que le secrétaire trésorier soit chargé de leur donner un avis à cet effet. Adopté.

Sur proposition du Dr. A. Ricard, secondé par le Dr. A. T. Brosseau, il est résolu : que, dans l'intérêt du Bill Médical projeté, le comité de régie soit autorisé à déléguer des membres de la Société pour se mettre en communication avec les médecins des villes et des campagnes. Adopté.

Proposé par le Dr. A. Lamarche, secondé par le Dr. A. Paquet : que le secrétaire soit chargé de préparer un tableau contenant les noms des membres de la Société Médicale. Adopté.

Le Dr. Chs. Filiatreault donne avis qu'à la prochaine séance, il proposera les Drs. H. Lemery et P. A. Allard comme membres actifs.

Et la séance est levée.

DR. A. LARAMÉE,

Sec. Trés., S. M. (pro-temp.)

—:—

MALADIE DES TRICHINES.—TRICHINOSE ;

Par le Dr. P. E. MOUNT, de Montréal.

Le 26 mai dernier, je fus appelé chez M. R..., rue Albert.

Voici en quel état je trouvai la mère, accouchée depuis six semaines, une petite fille, âgée de 8 ans, et la servante :

Fièvre forte, langue chargée, épaisse, pâteuse, pouls de 115 à 125, frissons répétés, soif ardente, envie de vomir, céphalalgie intense, insomnie, abattement général, douleurs dans tous les membres avec gonflement très-prononcé, surtout à la figure et aux paupières, sans rougeur ni chaleur, douleurs dans les intestins. Le gonflement et les douleurs lancinantes étaient plus prononcés près des articulations. Je leur demandai : s'ils avaient mangé du lard ? On me répondit par la négative. J'ordonnai, ce soir-là : bain de pied avec sudorifique et le lendemain matin purgatif.

Le 27, aggravation des symptômes précédents avec vomissements bilieux et délire toute la nuit et la journée. Je leur demandai de nouveau : s'ils n'avaient pas mangé du cochon, sous quelque forme que ce fut ? On me dit alors : que huit à dix jours passés, on avait mangé du jambon et de plus que la garde-malade, Mad. E., No.